

Cher adhérents,

La FFD, votre fédération, vous informe de tous les points importants traités par la commission Réglementation, notamment dans les groupes de travail au sein du Conseil pour les Drones Civils (CDC) :

- Comité Technique 1 (CT1) : GT1 (Réglementation) et GT6 (projet scénario S0),
- Comité Technique 4 (CT4) : 2 GT créés pour la Formation,
- Comité Technique 1 (CT1) : GT5 (Cartographie) => il a été proposée à la FFD de co-animer ce groupe très important pour la réglementation.

**Nous tenons à préciser que tous les sujets abordés au sein du CDC ne peuvent pas être partagés selon le règlement intérieur du CDC. C'est pourquoi nous demandons à tous nos adhérents de ne pas partager ce document comprenant 3 pages sur tout type de réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, forums, etc...), sur vos sites internet, sur tout support de communication, etc..., sous aucun prétexte que ce soit.**

### SUJETS EN COURS DE TRAITEMENT OU TRAITES ET ARCHIVES

(liste non-exhaustive de tous les points importants lancés par la FFD et actuellement abordés au sein du CDC)

#### REGLEMENTATION

- 05/09/2017 - Absence de texte de loi et de texte dans les guides DGAC Aéromodélisme  
Survols de voies ferrées, routes et autoroutes.  
=> lacune de la réglementation actuelle  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...
- 05/09/2017 - Notion de parachute S3  
Pour tous les drones de catégorie E  
Après le déclenchement des parachutes et l'arrêt des moteurs, le drone n'est plus contrôlable et est soumis à la dérive due au vent. Le drone sortira automatiquement de la zone d'exclusion des tiers. Problème de responsabilité et d'assurance pour le télépilote.  
Exemples : tournage place de la Concorde, tournage à 40m d'une voie ferrée  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...
- 05/09/2017 - SIRET et exceptions  
Proposition de demander obligatoirement le numéro de SIRET lors de la déclaration d'activité => exceptions pour forces de l'ordre, sapeur-pompiers et autres organes de l'Etat.  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...
- Année 2017 - Suppression des demandes de signature CERFA S3 par préfectures  
Pour le CERFA S3, alerter les Préfectures qu'il n'est pas obligatoire d'avoir la signature à apposer (comme l'imposent certaines Préfectures, nous obligeant à imprimer le document, le signer et le scanner).  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...
- Année 2017 - Documents obligatoires demandés au télépilote  
La FFD a demandé à ce qu'il y ait une meilleure information concernant les pièces justificatives demandées par tous les organismes décisionnaires (pref, mairies, gendarmerie, police, police municipale, etc...). Un groupe de travail a été mis en place par la DGAC afin de travailler sur l'élaboration d'un guide destiné à tous ces organismes.  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...
- Année 2017 - Création d'une carte de télépilote Activités Particulières (professionnels)  
La FFD a pris en compte toutes les remarques des télépilotes pros, donneurs d'ordre, assureurs et autorités de contrôle.  
Au même titre qu'un pilote professionnel d'aéronefs, la FFD a demandé à ce qu'une carte Activités Particulières ayant le logo et tampon DGAC soit émise à chaque télépilote ayant un numéro ED.  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...
- Année 2017 - Carte Géoportail Drones  
La FFD a demandé l'amélioration et la mise à jour importante et rapide de la version Beta (2 à 3 mises à jour par an comme le fait le SIA) : à ce jour, la carte est truffée d'erreurs provoquant de grosses incompréhensions et des vols illégaux. Cette carte, en l'état, ne peut pas être considérée comme une référence étatique pour tout télépilote de drone.  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...
- Début année 2017 - Amélioration de la liste DGAC  
Fréquence des mises à jour et amélioration de la lecture (par numéro ED, ordre alphabétique et catégorie)  
Sujet en cours de traitement ! A suivre...



### REGLEMENTATION (SUITE)

- Début année 2017 - Attestation de conception de type

Inciter les constructeurs à intégrer dans l'attestation de conception de type initiale la possibilité d'utiliser un câble de retenue.

Sujet en cours de traitement ! A suivre..

- Début année 2017 - Ecoute radio VHF par les télépilotes pros et loisir

Ce sujet a été lancé par plusieurs participants dont la FFD qui se renseigne sur la réglementation très complexe en vigueur et sur quels textes se baser ?

Sujet actuellement en cours de traitement ! A suivre...

- Année 2016 - Natura 2000

Absence des zones N2000 dans la liste des zones protégées des arrêtés et des guides DGAC.

La FFD travaille sur l'amélioration du formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 (protocole à mettre en place suivant les zones survolées et les périodes). Actuellement, ce formulaire d'évaluation est spécifiquement prévu pour les manifestations aériennes.

Nous avons pris contact avec un responsable de la DREAL régionale Bretagne pour améliorer le processus.

Sujet en cours de traitement ! A suivre...

### MON ESPACE DRONE

- 05/09/2017 - Demande d'avoir un lien des deux fédérations (par équité) dans l'espace Pro afin que les pros puissent en un clic obtenir de l'aide, des conseils et des réponses sur de nombreux sujets.

Sujet en cours de traitement ! A suivre...

- 05/09/2017 - Proposition de modification de la réglementation

Suite à la modernisation du système de gestion des télépilotes (MON ESPACE DRONE), il serait souhaitable de demander à tout exploitant de joindre obligatoirement lors de la déclaration d'activité le MAP, la DNC des télépilotes et l'attestation d'assurance.

Sujet en cours de traitement ! A suivre...

### PROBLEMES REMONTES A LA FFD PAR EXPLOITANTS/TELEPILOTES

- 05/09/2017 - Préfecture de Police de Paris

La PP demande au télépilote de voler sur des créneaux horaires de deux heures par site, ce qui est ingérable pour le télépilote.

De plus, la PP demande également de sécuriser cours, fenêtres et balcons donnant sur la zone de vol et donc la zone d'exclusion des tiers.

Sujet en cours de traitement ! A suivre...

- 05/09/2017 - Préfectures : jours ouvrables

Le samedi est un jour ouvrable.

Exemple : envoi du dossier le 5 à 19h00 => des prefs comptent à partir du 6 car elles se considèrent comme fermées.

Sujet en cours de traitement ! A suivre...

- 05/09/2017 - Mairie d'Arcachon

En plus d'avoir créer un arrêté municipal interdisant la circulation des drones, la Mairie d'Arcachon facture 100 euros tout décollage/atterrissage. La FFD est entrée en contact avec la Mairie qui ne semble pas comprendre que cette pratique est interdite. La facturation est nécessaire seulement si la Mairie met à la disposition du télépilote du matériel et des ressources humaines.

Sujet en cours de traitement ! A suivre...

- Année 2017 - Situation de blocage avec certains aérodromes

Remontée d'infos par télépilotes : plusieurs cas de blocage lors d'établissement de protocole pour vols à proximité d'un aérodrome : il a été recommandé à la DSAC IR de s'impliquer dès lors que des tensions semblent apparaître.

- Début année 2017 - Facturation des protocoles aéroports

La FFD a pris en compte toutes les remarques des télépilotes professionnels (adhérents ou pas) ayant eu un problème de facturation de protocole imposée par un aérodrome/aéroport.

Il semblerait que le gestionnaire concerné facturerait le protocole uniquement si la présence d'un officier AFIS (120€) est nécessaire en tout cas pour le Castelet.

Une autre demande de Protocole sur Dijon a été effectuée dernièrement et il n'y aurait plus de facturation (avant 150€ dans la bande des 30 mètres avec 50 mètres demandés. Dorénavant, dans la bande 0 mètre (donc rouge), c'est juste une procédure supplémentaire qui a été proposée et plus de facturation.

Un travail sur un document pour une meilleure information destinée aux aéroports/aérodromes est en cours.

Sujet en cours de traitement ! A suivre...

### TRAVAIL COLLABORATIF

- 27-06-2017 - Groupe de travail créé (Police, Gendarmerie, Ministère de l'Intérieur, prefs, mairies)

Établissement document et guide à destination de tous les organes étatiques pour une meilleure information au sujet de la réglementation, des procédures et des délais.

Demande de suivi du travail : transmission par mail à la FFD, invitation aux réunions, etc...

### SUJETS TRAITES ET ARCHIVES

- Année 2017 - Proposition de réglementation par l'EASA

La FFD avait l'intention de rédiger un avis sur cette proposition : nous avons d'ailleurs lancé un appel à tous les télépilotes de drone Loisir et Activités Particulières (professionnels) pour exprimer leur avis auprès de la FFD. Nous n'avons reçu que très peu d'avis, suggestions ou remarques.

La FFD a lu attentivement le rapport émis par la DGAC au nom de la France : la FFD soutient fermement la position de la DGAC et n'accepte pas en l'état la réglementation européenne proposée par l'EASA, qui prévoyait, par exemple, le survol de personnes par les drones de moins de 800g, le vol de nuit, le LUC, etc...

- Année 2017 - Délai de traitement et validation AOT Bordeaux

Intervention auprès de la mairie de Bordeaux quant aux délais de traitement de validation AOT considérablement réduits et n'entraînant plus un grand délai d'attente pour les exploitants et télépilotes de drone Activités Particulières.

- Fin année 2016 - Survol de personnes

La FFD a fait remonter un problème d'interprétation concernant le terme de survol de personnes en lien direct avec l'activité : une mise à jour a été effectuée et officialisée par la DGAC.

- Fin année 2016 - Amélioration de la lisibilité et de la compréhension des abaques de la zone d'exclusion

Mise à jour effectuée dans guide Activités Particulières.

Nous remercions tous nos adhérents et tous les télépilotes Loisir ou Activités Particulières (professionnels et expérimentation) pour leurs remarques, suggestions et remontées d'information, très importantes et indispensables pour la FFD.

N'hésitez pas à nous faire part de votre Retour d'Expérience (REX) durant vos vols en contactant votre antenne régionale FFD.

Vous trouverez les adresses mail de toutes les antennes régionales FFD en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.federation-francaise-drone.com/contacts-ffd/>

Nous vous remercions pour votre confiance et pour votre attention.